

Mesdames, Messieurs,

Tout d'abord, c'est pour moi un honneur d'ouvrir ce séminaire international de réflexion sur l'avenir du modèle social européen.

Il constitue en effet une occasion unique d'exposer et de comparer les différentes modalités d'application de la solidarité en Europe : chacun tirera bénéfice des expériences de son voisin afin, j'espère, de dégager des ébauches de solutions communes.

Le débat qui nous occupe, l'avenir du modèle social européen, mérite en effet toute notre attention et un véritable dialogue ouvert entre les Etats membres, au moment où les préoccupations des citoyens en matière sociale sont flagrantes, comme en ont, entre autres, donné la preuve les referendums français et hollandais.

Ce séminaire s'inscrit également parfaitement dans l'actualité de l'agenda européen, puisque, vous le savez, la présidence britannique souhaite, lors du prochain sommet informel, lancer un grand débat concernant le modèle social européen.

Je souhaiterais donc dès lors vous faire partager, à l'aube de ce rendez-vous très important, mon analyse et mes réflexions sur le sujet.

Quelle analyse faisons-nous ?

Les citoyens se sentent insécurisés (chômage, cohésion sociale, environnement...). L'Union apparaît souvent plus comme un problème que comme une solution.

Certes, l'élargissement n'a pas été le bouleversement que d'aucuns prédisaient. Mais les citoyens n'y voient certainement pas la solution qu'ils attendent au moment où plus que jamais, ils expriment un profond besoin de sécurité d'existence. Par rapport aux problèmes très concrets qu'ils rencontrent, le chômage, la précarisation sociale, la détérioration de l'environnement et les changements climatiques, la désindustrialisation, la hausse du prix de produits énergétiques, les citoyens attendent des solutions. Ils manifestent des attentes croissantes à l'égard de l'Union mais beaucoup ont l'impression que l'Europe devient plus un problème que la réponse à leurs préoccupations.

Ceci affecte la légitimité politique du projet européen et l'adhésion citoyenne au projet européen.

Pour moi les choses sont claires : faute d'entendre le sentiment de la population, c'est la légitimité-même du projet européen qui est mise en jeu. Nous construisons l'Europe pour le bien-être de nos populations. Cela passe par la paix, par la démocratie et mais aussi par le maintien d'une qualité de vie élevée.

Le moment est venu de restaurer le contrat social entre la population européenne et le monde politique. Il faut que le train de l'intégration européenne soit de nouveau mis sur les rails en formulant et en élaborant une nouvelle dynamique socio-économique qui est efficace et convaincante.

Sur le plan économique :

Un marché intérieur fort est la meilleure réponse de l'Union à la globalisation. Et c'est sur ce marché intérieur qu'on doit créer beaucoup plus de travail par le renforcement de la croissance économique. Le marché intérieur est le moteur de la société active.

La meilleure réponse pour y remédier est évidemment la finalisation du marché intérieur. Un marché intérieur fort de 450 millions de consommateurs dotés d'un pouvoir d'achat élevé doit être un atout majeur pour l'Union européenne et ses entreprises. S'appuyant sur le marché

intérieur, l'Union doit également retrouver un rôle de leader dans l'innovation, la recherche et le développement. C'est d'ailleurs un des exemples de la nécessité d'un rôle économique des pouvoirs publics et donc d'une authentique politique industrielle, tant il est évident que la programmation et le financement des grandes infrastructures économiques (enseignement, formation, réseaux...) et de grands projets industriels à l'échelle du continent, et les risques y afférant, ne peuvent être assumés par le secteur privé seul.

En ce sens, finaliser le marché intérieur et l'accompagner des harmonisations nécessaires est une priorité. Il s'agit rien moins que de perfectionner un instrument indispensable à notre développement économique et donc à la création d'emplois.

Sur le plan social :

Mais le développement économique n'est pas en soi un gage de prospérité pour tous. La finalité demeure évidemment celle d'une Europe qui aide à la création d'emplois de qualité, qui renforce la cohésion sociale et la protection de l'environnement. Autrement dit, notre objectif est celui d'une Europe compétitive par rapport au reste du monde, pas celui d'une Europe au sein de laquelle les Etats membres se font la concurrence. Se

livrer à une compétition entre Etats dont les variables d'ajustements sont la fiscalité et les normes sociales et environnementales est contre-productif à court et à long terme. Il est hors de question de sacrifier les moyens fiscaux des Etats et leur capacité à mener des politiques. Les contraintes croissantes sur nos budgets nationaux liées, la défiscalisation qu'elles engendrent, font peser un risque énorme sur nos modèles sociaux. Cela aura des effets évidents sur le pouvoir d'achat de nos concitoyens et donc sur la force de notre marché intérieur. C'est pourquoi, le débat sur la fiscalité au niveau européen deviendra le débat nécessaire et crucial dans un proche avenir.

*Quel est maintenant le cœur de mon message ?*

*Dans le cadre de la discussion sur le modèle social européen je plaide pour l'inscription des Etats de l'UE dans une dynamique sociale.*

Il existe une pluralité de modèles, formés par des histoires différentes, par des profils de population distincts et donc des priorités sociales spécifiques. L'idéal serait dans doute, ce qui serait conforme au principe de subsidiarité, d'essayer de prélever les parties les plus importantes de chaque modèle, tout en laissant à chacun le choix de son rythme de réalisation, en imposant un socle minimal d'obligations et empêchant une concurrence

qui serait suicidaire en ce qu'elle conduirait à la faillite de tous les modèles.

C'est la raison pour laquelle l'Union doit amener les Etats non pas à adhérer à un modèle type mais bien à s'inscrire dans une dynamique sociale.

En quoi consiste cette dynamique sociale ?

Par l'adhésion à un Pacte pour une dynamique sociale, chaque Etat devrait faire la démonstration qu'il a prévu des moyens budgétaires suffisants pour disposer, en fonction de ses caractéristiques et de ses priorités, d'un socle suffisant de politiques éducatives, sociales, de bien-être ou environnementales.

Annuellement, les Etats seraient tenus de rédiger un rapport indiquant leur apport national à cette dynamique sociale européenne, et partant leur adhésion à un modèle de société : celui d'un renforcement des solidarités au profit de l'ensemble de nos concitoyens.

Un élément central est de garantir des moyens budgétaires suffisants pour l'Union et les Etats membres. A cette fin, un objectif d'harmonisation fiscale doit être poursuivi : commençons au sein de l'Eurogroupe, il doit y avoir harmonisation de la base et du taux de l'impôt des

sociétés. Il s'agit de s'assurer qu'une partie équitable de la croissance européenne soit réinjectée dans des politiques macro-économiques porteuses en matière de cohésion sociale et de qualité environnementale.

*Un consensus communautaire minimal mais nécessaire sur quelques questions de politiques fondamentales :*

De plus, ce pacte pour une dynamique sociale doit aller au-delà d'une simple stratégie de convergence. Il faut trouver un consensus européen sur quelques éléments fondamentaux : une politique d'activation majorée et équilibrée des gens, un niveau minimal de la protection sociale assorti éventuellement d'une clause de stand-still, le financement des systèmes et la place de l'autorité publique dans le modèle.

*La reconnaissance des partenaires sociaux et leur rôle dans le débat social au niveau européen :*

Le droit du travail constitue un élément essentiel pour la protection des travailleurs et l'organisation du travail. Il résulte non seulement des directives européennes mais également des accords des partenaires sociaux. La participation de ceux-ci au plus haut niveau a été définie via la création du sommet social tripartite. Cette

concertation doit être développée, rendue plus visible mais surtout plus efficace.

*Vers un nouvel équilibre entre le principe de libre circulation d'une part et celui de subsidiarité d'autre part :*

Enfin, le pacte de dynamique sociale doit aussi assurer l'équilibre entre le principe de libre circulation d'une part et celui de subsidiarité, en particulier dans la sphère sociale, d'autre part. Aujourd'hui, on doit constater que l'interférence des dispositions relatives au marché intérieur et à la concurrence avec nos modèles sociaux est telle que le principe de la subsidiarité n'est plus respecté. Ce déséquilibre se trouve largement confirmé par la Cour de Justice.

*Le volet international :*

En outre, la question de la préservation à long terme de notre compétitivité européenne passe également par un combat au plan international pour renforcer les normes sociales et environnementales. Qu'avons-nous à gagner à laisser nos partenaires commerciaux produire dans n'importe quelles conditions ? L'Union européenne ne joue pas à cet égard le rôle incitatif que son poids économique lui permettrait de jouer. La commission

européenne doit intégrer ces principes dans les négociations qu'elle mène au sein de l'OMC.

Merci de votre attention.